

MAIRIE d'ARREAU**Conseil municipal du 21 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 du mois de novembre à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 14 novembre 2024.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints, Jean Pierre BUERBA, Kate MARIE, Raphael BENOIT, Jean Laurent PEREZ.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT

Sylvie BIRABEN procuration à Nadine DESMARAIS

Jean-Philippe DELARUE procuration à Marc CAUMONT

Laura LAVILANIE

Jean Baptiste GRANGE

Stéphane AUZERAL

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Pierre BUERBA est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **7 novembre 2024**.

Le compte rendu du conseil municipal du **7 novembre 2024** est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION – FETE DE LA LECTURE 2025**(77-2024)**

Madame la première adjointe rappelle le projet d'une 3^{ème} fête de la lecture et du livre jeunesse « En Forêt » envisagé les 3,4 et 5 avril 2025 et présenté le 16 mai 2024 en conseil. Cette manifestation en lien avec la circonscription du 1^{er} degré de Lannemezan s'adresse aux élèves des écoles primaires des vallées d'Aure et du Louron, d'Hèches et des classes de 6^{ème} du collège d'Arreau et de 6^{ème} SEGPA et d'ULIS du collège et écoles de Lannemezan ainsi que du Local Jeunes. Cette action est soutenue par la Médiathèque Départementale dans le cadre du développement de la lecture publique.

Les différentes classes, viendront à Arreau par demi- journée pour rencontrer les auteurs étudiés et participer à des ateliers écriture, lecture, arts plastiques...sur le thème de la forêt. Le samedi 5 avril une journée de dédicaces et d'animations aura lieu salle du terminus pour le grand public, et notamment les parents d'élèves.

Le montant prévisionnel de ce salon s'élève à 10 599€ (9 598€ : coût des auteurs et acquisitions de livres, 1 001€ : animations, communication et frais de personnels pour préparation et mise en place des animations).

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Centre National du Livre qui nous a accordé une subvention de 6 625€.

Une demande complémentaire de financement de 1100€ pour cette réalisation, dans le cadre des demandes de subvention Culture – Littérature est sollicitée auprès du département.

FINANCEURS	MONTANT PRESTATION	MONTANT DE L'AIDE
CNL		6 625€
CONSEIL DEPARTEMENTAL 65		1 100€
AUTOFINANCEMENT		2 874€
TOTAL	10 599 €	10 599€

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Valide ce projet dont le budget prévu s'élève à 10 599€
- Autorise M. le maire à solliciter auprès du département une aide financière de 1 100€
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau